Zeitschrift: SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways
Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen
Band: 3 (1929)
Heft: 1

Artikel: Un précieux témoignage
Autor: Russell, Claud
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-780123

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La réduction de taxe introduite sur le terrain international est applicable à partir de 19 heures déjà dans les relations avec la plupart des pays étrangers. Cette facilité permet aux hôtes des stations climatériques et touristiques de téléphoner à prix réduit sitôt après le dîner.

L'administration suisse tient à la disposition des intéressés une plaquette intitulée: «Téléphonez à l'étranger», qui leur sera remise, sur demande, par tout office téléphonique.

UN PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE

S. A. R. le Prince héritier d'Angleterre interrompant brusquement un voyage en Afrique pour se rendre au chevet de son auguste père malade, a récemment traversé en toute hâte le territoire suisse. Son train, mis à sa disposition par le Gouvernement d'Italie, se composait d'un fourgon F. S., une voiture-salon F. S., une voiture Pullman de Ire classe, un wagon-lits, une voiture AB4ü F. S. et un wagon de chauffage. Parti de Brindisi, ce train arriva à Chiasso le 11 décembre à 4 h. 56, pour en repartir à 5 h. 10, remorqué à toute vitesse par une locomotive électrique jusqu'à Lucerne, où n'eut lieu qu'un arrêt de six minutes pour le changement de machine. A 10 h. 20, le train spécial fut remis à Bâle aux chemins de fer A. L. Il a parcouru en cinq heures et dix minutes les 320 km. du trajet Chiasso-Bâle, ce qui constitue certainement un beau record.

Ainsi qu'en témoigne la lettre reproduite ci-après, adressée par la Légation d'Angleterre au chef du Département politique fédéral, Monsieur le conseiller fédéral Motta, pour être transmise à notre Direction générale, le Prince héritier a pleinement reconnu cette remarquable prestation des chemins de fer fédéraux et en a exprimé ses meilleurs remerciements. Voici cette lettre:

Monsieur le Conseiller fédéral,

D'ordre du Prince de Galles, qui m'a reçu ce matin en gare de Bâle, j'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence l'expression de la reconnaissance bien sincère de Son Altesse royale pour tout le confort dont il a joui pendant son voyage par la Suisse, ainsi que pour la vitesse avec laquelle ce voyage a été accompli.

Son Altesse Royale me charge de faire savoir à Votre Excellence combien Elle apprécie les facilités qui Lui ont été si aimablement accordées pendant son trajet par le territoire fédéral.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

signé: *Claud Russell.*

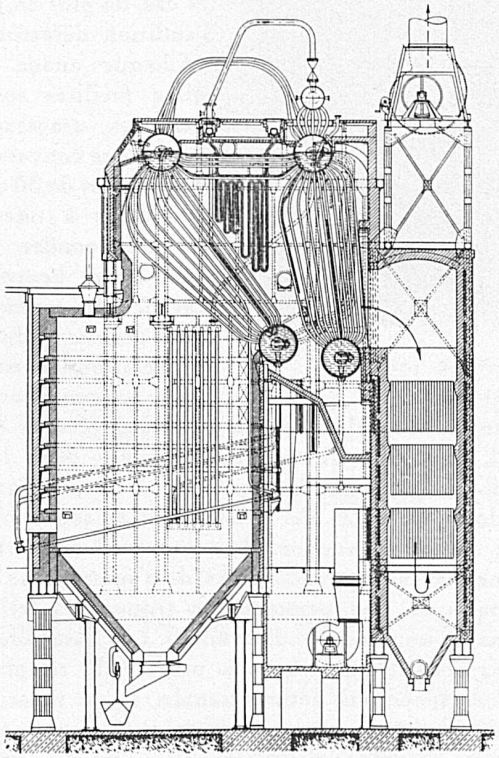

Sulzer-Kesselanlage mit Kohlenstaubfeuerung
(5 Kesseleinheiten von je 1100 m² Heizfläche)

Sulzer
DAMPFKESSEL

Höchstdruckkessel
nach neuem patentiertem System
für Betriebsdrücke bis zu 100 atm. und mehr

Steilrohrkessel
mit geraden Röhren bis zu 34 atm. Betriebsdruck
für höhere Drücke mit abgebogenen Röhren

Sektional-Wasserkammer-Kessel
Land- und Marine-Typ, bis zu 50 atm. Betriebsdruck

Grosswasserraumkessel
aller Grössen

Elektrokessel für Hochspannung
Elektro-Akkumulierkessel

GEBRÜDER SULZER
AKTIENGESELLSCHAFT, WINTERTHUR